

**RÉAMÉNAGEMENT
D'UNE PORTION DE LA ROUTE VERTE 5**

**PAR
JEAN LAPOINTE
CITOYEN DE MERCIER-EST**

**PRÉSENTÉ
À LA CONSULTATION PUBLIQUE MHM
DROIT D'INITIATIVE
SUR
LA FUTURE CITÉ DE LA LOGISTIQUE
AU
CLAC DE GUYBOURG**

1905, rue de Cadillac, Montréal, QC, H1N 2T4

17 mai 2017

Introduction

À titre de cycliste, je suis usager de la Route Verte 5, pour me rendre de mon domicile à mon travail au centre-ville de Montréal. Rappelons que dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, la Route Verte 5 longe la rue Notre-Dame Est parfois sur le trottoir emprunté par les piétons, parfois sur une piste cyclable située dans des parcs linéaires. Aussi je désire m'exprimer sur ma vision d'une portion de cette importante voie cyclable pour le Québec, soit la section située entre la rue Dickson et la rue Sainte-Catherine.

Secteur sis entre la rue Dickson et la rue Sainte-Catherine

De mai à novembre, j'emprunte quotidiennement par cette piste cyclable le secteur visé par le projet de Cité de la logistique. Cette courte section de piste cyclable, de moins d'un kilomètre de longueur, est appelée à une transformation structurelle dans les prochaines décennies par l'ajout d'importantes voies de circulation : on y planifie la construction d'un pont d'étagement du Port de Montréal en juxtaposition au pont ferroviaire actuel comme liaison du port avec l'avenue Souigny (aussi appelée autoroute Souigny), ainsi que l'aménagement d'un tronçon complémentaire du boulevard de l'Assomption permettant sa prolongation jusqu'à la rue Notre-Dame Est. C'est donc dire que la piste cyclable sera affectée par des travaux majeurs dans les prochaines années.

État actuel

La structure actuelle de la portion de piste cyclable visée par mon intervention est en trois sections : soit, d'est en ouest, sur un trottoir, en partage avec les piétons le long de la clôture à mailles de chaîne (d'acier galvanisé) du stationnement de Mabe; soit toujours sur ce trottoir en partage avec les piétons le long d'une friche industrielle clôturée contiguë au stationnement de Mabe, soit sur une chaussée asphaltée en site propre, du cul-de-sac près du restaurant Lafleur jusqu'à la rue Sainte-Catherine, dans une friche industrielle abandonnée depuis des décennies. Cette friche industrielle, au fil du temps et par la force de la nature, est redevenue naturelle, arborée, envahie d'une végétation luxuriante et sauvage. En somme, la portion ouest de cette courte section de piste cyclable est dans un environnement renaturalisé fort agréable à longer en bicyclette.

Projet présenté par l'Administration portuaire de Montréal

Le Port de Montréal présentait son futur terminal Vial lors d'une consultation publique dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à l'été 2015. Lors de cette consultation, une perspective illustrant le futur pont d'étagement reliant le terminal Vial à l'avenue Souigny gommait complètement l'actuelle piste cyclable de la Route Verte 5. N'était-ce qu'une erreur d'illustration? L'Administration portuaire de Montréal (APM) n'a jamais répondu aux questions posées à ce sujet, prétextant l'ignorance. Depuis le silence de l'APM sur le sort de la piste cyclable de la Route Verte 5 dans cette portion sème des inquiétudes légitimes. Il est temps que l'APM dévoile ses intentions.

Ma vision

Compte tenu du développement des infrastructures routières précitées à venir, je demande la conservation de la piste cyclable de la route Verte 5. Je demande le réaménagement de la portion Dickson - Sainte-Catherine de la Route Verte 5 en site propre, c'est-à-dire : que la piste cyclable soit séparée du trottoir. Je demande qu'un parc linéaire soit aménagé de Dickson jusqu'au foyer Grace-Dart sur une profondeur minimale de 150 mètres linéaires à partir de la rue Notre-Dame Est. Je demande la conservation de la végétation actuelle du foyer Grace-Dart jusqu'au cul-de-sac et l'aménagement d'une nouvelle zone boisée et paysagée à partir du cul-de-sac jusqu'à la rue Dickson. Ce nouveau parc linéaire prolongera l'ensemble des parcs linéaires existants longeant la rue Notre-Dame Est dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et accueillera la piste cyclable de la Route Verte 5.

Conclusion

Le nouveau parc linéaire servant d'écrin à la Route Verte 5 réaménagée entre les rues Dickson et Sainte-Catherine servira de zone tampon entre le Port de Montréal et la Cité de la logistique. Ce parc linéaire sera de nature à permettre la mise en valeur d'une partie du ruisseau Molson que citoyens et visionnaires de Montréal souhaitent voir restauré et mis en valeur. Cette nouvelle portion de piste cyclable renforcera la Route Verte 5 existante et deviendra un élément structurant du réseau cyclable devant desservir le secteur de la Cité de la logistique tant demandé par les citoyens avides de transport actif.

Enfin pourquoi ne parler que du prolongement de l'avenue Souigny jusqu'à la rue Notre-Dame Est? Pourquoi ne pas parler de prolonger la piste cyclable Souigny jusqu'à la Route Verte 5? Il est impérieux que le transport actif soit pris en compte dans la vision de la Cité de la logistique.